



Association Loi 1901

Siège social : Mas de Crotone, Chemin du Trou des Bœufs et des Guillots - La Haute Galine - 13210 - Saint-Rémy-de-Provence

BULLETIN D'ADHESION OU DE RENOUVELLEMENT ANNEE 2016

Nom :

Prénom :

Adresse :

Ville :

Code Postal :

E mail :

Téléphone :

Je souhaite :

Adhérer à l'Association (**année 2016**)

Faire un don

J'accepte, en qualité de Mécène, de figurer sur les communications de *Musicades et Olivades*

Membre Associé Cotisation de 20 euros/personne
 Cotisation de soutien libre de euros

Membre Bienfaiteur Cotisation de 20 euros
 Don de 300 à 1000 euros
(donnant droit à réduction d'impôts)

Mécène : Cotisation de 20 euros
 Don de plus de 1000 euros
(donnant droit à réduction d'impôts)
 Affectation du don souhaitée :
 L'ensemble des activités
 Festival *Les Antiques de Glanum*
 Création musicale

Merci de retourner à l'association ce bulletin dûment complété et signé,
accompagné d'un chèque de Euros à l'ordre de Musicades et Olivades

Date

Signature

Dans le cadre de la législation (article 200 et 238 bis du code des Impôts), les dons donnent droit à une réduction d'impôts sur le revenu à hauteur de 66% de la somme versée, dans la limite de 20% du revenu imposable. Pour les personnes morales, cette réduction de l'IS est de 60% de la somme versée.

Musicades et Olivades émettra un reçu fiscal pour chaque don. Pour les Membres Bienfaiteurs et les Mécènes.

Contact : Chantal Pommier

musicades.olivades@gmail.com